

 Avis 72 du CCR Sud**Contexte**

La Commission Européenne (CE) dans sa consultation sur le futur des CCR et sa composition souligne que la petite pêche a besoin d'améliorer sa représentativité au niveau européen. Le groupe de Travail de Pêche Traditionnelle du CCR Sud, réuni le 5 décembre 2012 à Madrid s'est montré préoccupé par le manque de représentation adéquate d'un secteur aussi important socialement comme la pêche à petite échelle dans les forums de discussion et les prises de décisions en matière de pêche au niveau européen.

Nous sollicitons la CE pour une réunion avec des représentants du Groupe de Travail de pêche traditionnelle afin d'exposer nos préoccupations et chercher les possibles solutions pour obtenir une représentativité adéquate du secteur artisanal en EU.

Etapas proposées:

I. Nous demandons à la CE de financer une étude pour élaborer un inventaire du secteur artisanal à travers l'élaboration d'une carte des organisations représentatives du secteur artisanal au niveau de l'UE. Cet inventaire permettrait d'avoir une idée plus claire de l'importance de ce secteur et de ses problèmes spécifiques comme sa volonté de représentativité et de visibilité au niveau européen.

II. Nous demandons la tenue d'une conférence pour exposer les différentes problématiques du secteur artisanal communautaire, pour discuter et trouver des formules pour résoudre les problèmes identifiés dans la réforme des CCR et s'assurer qu'il existe des mécanismes pour une représentation juste de ce secteur dans toute l'UE et pour pouvoir traiter, entre autres, des thèmes transversaux qui affectent l'ensemble de ce secteur. Cette conférence devra compter sur la présence de tous les acteurs concernés par la pêche côtière.

